RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00168
Numéro SIREN : 817 844 590
Nom ou dénomination : EPINAL DIFFUSION

Ce dépôt a été enregistré le 28/12/2020 sous le numéro de dépôt 23959

Greffe du tribunal de commerce de Montpellier
C.J.M. - 9 Rue de Tarragone 34070 MONTPELLIER
www.greffe-tc-montpellier.fr - www.infogreffe.fr

ALR/2016 B 00168
EPINAL DIFFUSION
30 RUE MARYSE BASTIÉ
34170 CASTELNAU-LE-LEZ

Nos références : ALR/2016 B 00168

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Article R. 123-102 du code de commerce)

Concernant :

Société à responsabilité limitée EPINAL DIFFUSION

30 RUE MARYSE BASTIÉ
34170 CASTELNAU-LE-LEZ

SIREN : 817 844 590
N° de gestion : 2016 B 00168

Le greffier soussigné constate le 28/12/2020 le dépôt, enregistré sous le numéro 2020/23959, des actes et pièces suivants :

- Procès-verbal d'assemblée générale - 27/06/2019
 - Reconstitution de l'actif net

Récépissé délivré le 28/12/2020
Le greffier



EPINAL DIFFUSION
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 30 Rue Maryse Bastié
34170 CASTELNAU-LE-LEZ
Montpellier B. 817 844 590

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 27 JUIN 2019

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique approuve la proposition de la gérance, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 24 930 euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	24 930 euros

Affectation proposée :

Absorption des pertes antérieures (Compte "Report à nouveau")	9 720 euros
Réserve légale	339 euros
Autres réserves	14 871 euros

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

De plus, l'Associé Unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2018 qu'il vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social et qu'en conséquence il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Certifié conforme
La Gérance